

Le projet Acquis de droits présente ;



Sur les
relations entre jeunes et la Police
DANS PARC-Extension



Synthèse ACTES DU FORUM

Produit par :



BUREAU DE CONSULTATION JEUNESSE

Pour information :

(514) 274-9887

info@bcj14-25.org



La Coalition jeunesse de Parc Extension



Sécurité publique
Canada

Sécurité publique
Québec



Le projet Acquis de droits présente :



ORGANISATEURS :

Comité aviseur jeunes

*Anneela Khawaja, Azon Rawlins, Joy Sarpomah,
Sandra Oware, Ashley Hibbert Patterson,
Hissein Kuo Amin, Akshun, Eli Dantsey
et moi-même Monika Kaur.*

Bureau de consultation jeunesse (BCJ)

**L'Organisation des jeunes de Parc-Extension
*Parc-Extension Youth Organisation (PEYO)***

COLLABORATEURS et PARTENAIRES :

Coalition jeunesse de Parc-Extension

**Sécurité publique du Québec et Sécurité publique du Canada
(Centre National de Prévention du Crime)**

Patrimoine Canada

Soutien à la rédaction : Henri Robert Durandisse

Table des matières :

Avant-propos	7
Les organismes promoteurs et partenaires	9
Horaire de la journée	11
Allocution d'ouverture	13
Le projet	17
Portrait du quartier Parc-Extension et constats découlant de la recherche-action	19
Bref profil du quartier	20
Résultat de la recherche-action	21
Constats jeunes.....	21
Constats policiers	22
Conférences et panélistes	23
Conférence 1 : sentiment d'insécurité : jeunes vs communauté.....	25
Conférence 2 : Profilage racial : mythe ou réalité ?	27
Conférence 3 : La médiation groupe à groupe : un modèle d'intervention pour régler des conflits	31
Ateliers	35
Atelier 1 : L'intervention policière, défis et actions	37
Atelier 2 : Droits et responsabilités citoyennes	41
Atelier 3 : Relation jeunes/police : la méfiance comme obstacle	45
Mot de la fin	47
 <i>En annexe</i> : Article tiré du Journal Communautaire LE MONDE	 49

AVANT-PROPOS

La complexité des rapports qu'entretiennent les jeunes et les policiers du quartier Parc Extension constitue une préoccupation, non seulement pour les jeunes, mais aussi pour des intervenants du quartier ; et ceci depuis quelques années. C'est ce qui a conduit le *Bureau de consultation jeunesse*, l'*Organisation des jeunes de Parc Extension* de concert avec la *Coalition jeunesse de Parc Extension* à réaliser un forum ayant pour titre : *Se regarder autrement..., y as-tu pensé ?* Un forum portant sur les relations entre les jeunes et les policiers de Parc Extension.

Avant d'arriver à ce forum, une recherche-action a été réalisée par l'organisme *Mise au jeu Montréal*. De cette recherche ont découlé certaines recommandations relatives à cette situation problématique. Face à certains constats, les deux organismes promoteurs ont décidé avec la collaboration du milieu et des jeunes d'organiser ce forum. Un des objectifs dudit forum est de collecter les témoignages des deux cotés afin d'être en mesure de pouvoir bien identifier le problème et d'y trouver des solutions appropriées.

Ce document constitue un rapport du forum ayant eu lieu le 24 mai 2007 à Montréal. Cet exercice de réflexion et de rapprochement a mobilisé environ soixante-quinze (75) personnes ; dont des jeunes du quartier, des policiers et des intervenants. Nous pouvons affirmer sans ambages que c'était un succès ; et ceci sous tous les angles.

On comprendra qu'un tel projet ne peut être mené à terme sans l'apport de quelques organismes. Il faut d'abord remercier les plus proches collaborateurs au projet. Nous pensons d'abord aux jeunes qui ont tout fait pour l'atteinte des objectifs du projet. Nous pensons à la *Coalition jeunesse de Parc Extension* qui, dès le départ, a été associée à une telle initiative.

Nos remerciements vont également à nos partenaires :

Le Centre National de prévention du crime
Patrimoine Canada.

Des remerciements à toutes les ressources de l'*Organisation des jeunes de Parc Extension* et de *Bureau consultation jeunesse*. Enfin des remerciements à notre animatrice du forum, Madame Geneviève Ducharme et à toutes les forces vives du milieu ayant contribué à la réalisation de ce projet.

Merci beaucoup.

LES ORGANISMES PROMOTEURS ET PARTENAIRES

Organismes promoteurs

- **Le Bureau de Consultation Jeunesse (BCJ)** est un organisme d'action communautaire autonome qui oeuvre auprès des jeunes de 14 à 25 ans depuis 1970. Il compte plusieurs points de services sur l'ensemble du territoire du Montréal Métropolitain (Montréal, Laval, Longueuil). Le BCJ s'intéresse à la marginalité et aux conditions sociales des jeunes. Il privilégie l'approche globale, c'est-à-dire l'ensemble de la réalité de la personne. Son mandat principal est de supporter les jeunes dans leur cheminement vers une plus grande autonomie, dans la recherche de solution pour l'amélioration de leurs conditions de vie.
- **L'Organisation des jeunes de Parc Extension (PEYO)** est un organisme sans but lucratif. Sa mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents du quartier Parc-Extension en offrant, particulièrement aux jeunes et à leur famille, parfois en collaboration avec d'autres organismes, des services et des activités à caractère social, économique, culturel et sportif, et ce, sans égard à leur statut, à leur appartenance ethnique, à leur religion, à leur langue et à leurs conditions socio-économiques. De plus, l'organisme veut travailler à améliorer les relations intercommunautaires.

Les partenaires ayant contribué à la réalisation de ce projet :

- **La Coalition jeunesse de Parc Extension** est une table de concertation regroupant environ vingt-cinq organismes communautaires et institutionnels oeuvrant auprès des jeunes âgés de 6 à 25 ans et auprès de leur famille. Sa mission est de favoriser l'échange entre intervenants jeunesse, de travailler à l'identification des situations conflictuelles ou problématiques touchant les jeunes du quartier et d'élaborer des stratégies d'action communes. Les axes

d'intervention de la *Coalition jeunesse* sont les suivants : le développement social des jeunes ; la prévention du décrochage social ; la prévention de la violence et de la toxicomanie ; le développement des arts et du loisir.

- ***Le Centre National de prévention du crime***
- ***Patrimoine Canada***

HORAIRE DE LA JOURNÉE

8h30 : Accueil

9h00 : Discours d'ouverture (présenté par deux jeunes du comité aviseur)

9h15 : Résultats de la recherche :

Portrait du quartier

Contexte de la recherche

Démarche : groupe cible

Présentation par PEYO

Constats et le BCJ

9h45 : Questions

10h00 : Pause

10h15 : Conférence sur le profilage racial : mythe ou réalité.

Définitions

Manifestations

10h30 : Conférence sur le Dialogue entre les jeunes et la police : expériences

Obstacles au dialogue

Facilitants

10h45 : Sentiment d'insécurité : Jeunes versus communauté

Perception des citoyens envers les jeunes, rôle des médias

*Impacts sur l'intervention policière ainsi que sur les relations
entre les jeunes et la police*

11h15 : Période de questions

12h00 : Dîner

13h00 : Présentation du théâtre forum

14h30 : Ateliers

L'intervention policière : défis et actions

Droits et responsabilités citoyennes, lois règlements et recours

Relation jeunes/police : la méfiance comme obstacle

15h45 : Pause

16h00 : Plénière

16h45 : Clôture

Entre 17h00 et 18h00, un cocktail était servi

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Mesdames,
Messieurs,
Chers amis,

C'est pour nous, un immense plaisir de vous recevoir ici aujourd'hui. Nous vous remercions d'être venus aussi nombreux à cet événement. Un événement qui nous tient beaucoup à cœur.

Le projet *Acquis de droit* découle d'une initiative conçue, élaborée et mise en oeuvre par deux organismes du milieu. Nous voulons parler du Bureau de consultation jeunesse (BCJ) et de l'organisation des jeunes de Parc Extension (PEYO). Deux organismes-ressources qui travaillent depuis des années au bien-être des jeunes de la communauté. Nous les remercions vivement.

Pour réaliser ce projet, en janvier 2007, un comité de travail composé des jeunes issus du BCJ et de PEYO a été mis sur pied. Ce comité a eu pour mandat d'organiser cette journée. Pour ce faire, nous nous sommes rencontrés une fois par semaine en vue de brûler les différentes étapes menant à l'organisation du présent forum. Entre autres, il a fallu définir les objectifs du projet ; concevoir le format de la journée; réfléchir à la conception d'un logo ; trouver le slogan de la journée, produire les outils permettant de faire la promotion du forum auprès des jeunes et des acteurs du milieu. Que de travail ! Mais, aujourd'hui, nous sommes fiers du résultat. Notre travail a porté fruit que nous voulons partager avec vous tous.

Bref ! Cette expérience nous a appris à travailler en équipe, à faire preuve d'ouverture d'esprit, à apprendre à faire valoir nos idées et à accepter le point de vue des autres. De plus, nous avons appris comment transformer une idée en projet et comment réaliser ce projet. Ouf ! Quelle belle expérience!

Nous pouvons dire que ce n'était pas toujours facile. Mais nous sommes encore vivants, plus vivants que jamais. Fiers de cette expérience collective, permettez-nous de vous présenter les membres du comité. C'est un groupe essentiellement composé de jeunes de Parc-Extension. Ils sont dynamiques, beaux et intelligents.

*Anneela Khawaja, Azon Rawlins, Joy Sarpomah,
Sandra Oware, Ashley Hibbert Patterson,
Hissein Kuo Amin, Akshun, Eli Dantsey
et moi-même Monika Kaur.*

Le forum « *Se regarder autrement... y as-tu pensé ?* » veut mettre en évidence les relations entre les policiers et les jeunes de Parc-Extension. Si les organismes ont décidé d'organiser ce forum c'est que différents acteurs du milieu et certains jeunes ont constaté qu'il y a des mésententes voire de l'incompréhension entre les jeunes du quartier et les policiers.

Avant d'arriver à ce forum, une recherche-action a été réalisée par *Mise au jeu Montréal*. Certaines recommandations étaient reliées à cette situation problématique. Au lieu de trouver un coupable, les deux organismes ont décidé, avec la collaboration de notre comité, d'organiser ce forum afin d'étaler toute la vérité tout en espérant que des solutions viables soient apportées. Un des objectifs est de collecter les témoignages des deux cotés afin d'être en mesure de pouvoir identifier collectivement le problème et d'y trouver des solutions comme nous venons de le souligner.

Nous souhaitons que cette journée soit riche en réflexions. Nous vous invitons à mettre de côté, pour une fois, les clichés qui, depuis bien longtemps, voilent le fond des choses et nous font prendre des décisions parfois trop hâtives. Arrêtons tout d'abord de juger les autres par rapport à leur appartenance sociale, religieuse, ethnique ou professionnelle. A partir de là, nous pourrions nous croiser dans la rue sans avoir à se crispier parce qu'on voit un homme en bleu ou un jeune à l'allure

jeune de son époque. Nous espérons que, pour tout un chacun ici présent, cette journée soit très fructueuse.

Toute idée sera bienvenue. N'hésitez surtout pas à poser les questions qui vous tiennent à cœur dans nos différents ateliers. Dites-vous bien que cette journée s'inscrit dans une logique de dialogue. Si on ne parle pas de la situation, elle risque d'empirer.

Encore une fois, nous disons merci particulièrement au Bureau de consultation jeunesse et à PEYO qui nous ont accompagnés tout au cours du projet.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui, de loin ou de près, ont contribué à la réalisation de ce projet.

Nous vous souhaitons de passer une excellente journée en notre compagnie.

Merci de tout cœur.

Bonne journée et bon forum.

LE PROJET

Acquis de droits

Une initiative conçue par
l'Organisation des jeunes de Parc-Extension (PEYO)
et le Bureau consultation Jeunesse (BCJ) parrainée par la
Coalition jeunesse de Parc-Extension.

L'état des relations entre des jeunes et la police interpelle plusieurs groupes de jeunesse membres de la Coalition Jeunesse de Parc-Extension, mais plus particulièrement les jeunes fréquentant les organismes PEYO (dans le cadre du travail de rue) et le BCJ (au niveau de la défense des droits).

Après plusieurs événements survenus au Métro du Parc et à la suite de plusieurs incidents entre la police et les jeunes du quartier, il a été convenu, avec les autorités publiques, que le *Bureau de consultation jeunesse* et l'*Organisation des jeunes de Parc Extension* assurent une plus grande présence dans un objectif de médiation sociale.

L'idée d'un projet visant à établir un dialogue entre les jeunes et police s'avère donc incontournable. Le projet *Acquis de droits* vise à impliquer des jeunes adultes et des policiers du quartier dans une démarche de recherche-action qui permettrait d'établir un portrait réel et de bâtir une action reflétant le quotidien des acteurs les plus concernés par le partage de l'espace public.

Présenter à tous les acteurs du quartier, (tant les jeunes adultes, les citoyens, les organismes et les policiers) les résultats de la recherche et établir ensemble des pistes de solution constitue le principal objectif de ce forum.

**PORTRAIT DU QUARTIER PARC-EXTENSION
&
LES CONSTATS DÉCOULANT DE LA
RECHERCHE-ACTION**

par

**Mathieu Vinet
L'Organisation des jeunes de Parc Extension**

**Josée Lavigne
Bureau consultation jeunesse**

Bref profil du quartier

Lorsque l'on parle de Parc-Extension, tout de suite nous vient en tête la multiethnicité. Ce quartier, auparavant considéré comme un quartier grec, est devenu au fil des ans, un des quartiers les plus multiculturels de Montréal. Le portrait réalisé en 2004 par la Corporation de Développement Économique et Communautaire (CDEC) Centre-Nord et la Ville de Montréal, soulignait que 62% de la population étaient nés hors Canada et que l'on recensait plus d'une quarantaine de langues parlées, sans compter le français et l'anglais. Les communautés les plus présentes proviennent des pays suivants : Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka et Haïti.

Selon Revenu Canada, Parc Extension est l'un des quartiers le plus pauvre au pays. En 2004, plus de 28% de la population avaient eu recours à l'assistance emploi, faisant du quartier le 4^{ième} territoire de CLSC recouvrant à ce service d'aide. Paradoxalement, le CSSS de la Montagne, dans lequel on retrouve le CLSC Parc-Extension, fait partie des 5 territoires ayant le moins de personnes sur l'assistance emploi. Un tel écart entre les données du CLSC et celles du CSSS appelle à la vigilance lors de la planification des services à mettre en place à l'intérieur de ce réseau local.

La moitié de la population à moins de 30 ans. Ce quartier présente aussi la plus forte proportion de jeunes de 15-24 ans qui ne fréquentent pas l'école et où les familles sont les plus nombreuses, avec une moyenne de 2.6 enfants par famille. Le Rapport de la CDEC du Nord et de la Ville de Montréal souligne que, contrairement aux autres quartiers de la ville, les hommes forment la majorité de cette population soit 56% versus 44% femmes. Ce rapport nous apprend également que le quartier enregistre le plus bas taux de délinquance avec 12 pour 1000 comparé à 14 pour 1000 à l'échelle de la métropole.

Parc-Extension, est un quartier cinq fois plus dense que la moyenne montréalaise soit 18000 habitants au km² contre seulement 3600 pour le reste de la métropole. Il y a peu d'espaces verts et de lieu de rencontres pour les jeunes. Aussi, la

mouvance est-elle une caractéristique importante pour ce quartier. Parc-Extension est un quartier de transition pour les nouveaux arrivants. En effet, le renouvellement du quartier se fait au cinq ans, ayant comme conséquence peu de sentiment d'appartenance et d'ancrage au quartier.

Résultat de la recherche-action

Après plusieurs événements survenus au métro du Parc et de plusieurs incidents entre la police et les jeunes, il a été convenu, avec les autorités publiques que des organismes (BCJ et PEYO) assurent une plus grande présence, dans un objectif de médiation sociale. Par cette présence (2003-2004), nous avons été à même de faire certains constats :

- Les jeunes connaissent peu leurs droits et leurs responsabilités
- Ils font état de leurs perceptions relatives au harcèlement (contraventions données à répétition, interpellation pour identification etc.)

Constats Jeunes

- Les jeunes soutiennent que les relations sont teintées de préjugés raciaux. Selon eux, les communautés noires et arabes sont plus souvent interpellées par les policiers.
- Les jeunes se méfient du pouvoir de policiers et prétendent obtenir peu de crédibilité et de respect, soit des interventions ou lors de recours à la déontologie policière. Les jeunes souhaitent, par exemple, être davantage informé sur les motifs d'interventions ou de contraventions émises. Aussi, ils se disent perplexes lorsque les policiers refusent de s'identifier.
- Les jeunes femmes expriment aussi une méfiance envers la police, puisqu'elles sont témoins d'interventions envers les gars lorsqu'elles sont en leur présence. Même si elles se disent traitées différemment des hommes par les policiers, elles ne font appel à eux dans des situations où leur vie est menacée, par exemple lorsqu'elles subissent de la violence.

- Les jeunes reconnaissent être peu outillés pour s'assurer que l'on respecte leurs droits. Concrètement, ils admettent avoir une méconnaissance de leurs droits, mais aussi des lois, règlements existants, et les responsabilités citoyennes qui s'y rattachent.

Constats des policiers

- Les policiers soulignent la méfiance des jeunes ainsi que leur attitude défensive. Un refus de collaboration (tel un refus de s'identifier), peu parfois les amener à interpréter que le jeune a en effet commis un acte reprochable.
- Concernant les nouveaux arrivants, les policiers expliquent leur méfiance par la représentation de la police dans leur pays d'origine.
- Les policiers constatent que les jeunes connaissent peu leurs droits et responsabilités ce qui crée des tensions dans leurs interventions. Leur rôle et mandat sont mal compris par les citoyens. Leur travail est selon eux d'appliquer les lois, ils s'attendent à ce tous y compris les jeunes les connaissent.

Pour agir sur les difficultés identifiées, les acteurs du milieu doivent travailler ensemble. Afin d'envisager avec sérieux l'avenir des relations entre les jeunes et les policiers, ce travail doit favoriser une compréhension mutuelle entre les deux parties.

CONFÉRENCES DES PANÉLISTES



CONFÉRENCE 1

Titre : Sentiment d'insécurité : jeunes vs communauté

Conférence prononcée par Pierre Dumoulong, PDQ 33

Les médias jouent un rôle très important dans la perception des policiers auprès de la population en général. Ils ont tendance à surexploiter et même à déformer une information salissant l'image des communautés culturelles. Aussi chaque groupe ethnique perçoit-il la police dépendamment de l'image que détient l'institution dans son pays. En d'autres termes, l'institution policière est aussi victime de préjugés.

À Parc Extension, notre mutation constante vers d'autres territoires ne favorise pas nos relations avec le milieu. À chaque fois qu'un de nous est déplacé, tout est à recommencer, car le nouveau policier est obligé de commencer à bâtir de nouvelles relations avec le milieu. Dans ce cas, nous croyons que la population doit savoir et même comprendre que les policiers sont tenus de respecter leur mandat et doivent exécuter leurs tâches auprès des citoyens du quartier.

À Parc Extension, la question des piétons représente un problème majeur de sécurité. Par exemple, les citoyens ne respectent pas les feux de circulation. Cette situation nécessite l'intervention policière avec des conséquences prescrites par la Loi. Malgré tout, les policiers sont tolérants face aux citoyens tout en essayant de les sensibiliser.

À notre connaissance, nous intervenons dans le quartier aux endroits publics et stratégiques comme les parcs, les rues, les deux stations de métro et le complexe William-Hingston. Nous constatons que les jeunes témoignent une attitude défensive face à nous. Leur méfiance face à nous est à peine cachée. Certains de nous, après avoir vécu certaines situations conflictuelles avec les jeunes, pensent que ces derniers veulent leur démontrer les limites de leur pouvoir. Ce qui devient inacceptable.

Le visage du quartier change de plus en plus. Cette évolution amène de nouvelles situations problématiques suscitant du même coup de nouvelles interventions. Nous croyons que les ressources communautaires et institutionnelles doivent continuer à travailler en concertation. Par exemple, la police doit continuer à intervenir dans la communauté avec les organismes et même directement avec la population. Il faut que les policiers soient considérés comme des partenaires dans la recherche des solutions aux problèmes vécus par la population. C'est pour cette raison, entre autres, que nous travaillons avec la *Table jeunesse* du quartier et ses membres.

La police est là pour rester. Il est important et même nécessaire que la police et la communauté harmonisent leurs relations en commençant par régler leurs problèmes de communication. Il est impératif d'amener la population à comprendre son rôle et celui de l'institution policière dans la communauté.

Il n'y a pas de recette miracle. Mais avec la contribution de tous les acteurs du milieu, nous pouvons trouver des solutions aux problèmes.

CONFÉRENCE 2

Titre : Profilage racial : mythe ou réalité ?

Conférence prononcée par Aymar Missikala, CRARR

Avant de vous entretenir sur le sujet de ma conférence, permettez-moi de vous parler un peu du Centre de recherche-action sur les relations raciales CRARR, l'organisme que je représente autour de cette table.

Centre de recherche-action sur les relations raciales

Fondé en 1983, le Centre de recherche-action sur les relations raciales est un organisme indépendant sans but lucratif situé à Montréal. Sa mission est de promouvoir de l'Harmonie et de l'Égalité entre les races. L'organisme est considéré comme une des rares ressources canadiennes sans but lucratif ayant cette mission.

Le CRARR est membre du Programme de contestation judiciaire du Canada, de la Table de concertation des organismes aux services des personnes réfugiées et immigrantes du Québec et du Conseil de presse du Québec. Il est également impliqué dans divers réseaux nationaux qui se préoccupent de la représentation de la diversité raciale et ethnoculturelle dans les médias, des crimes haineux et de l'équité en matière d'emploi.

Les activités et services du CRARR sont multiples. Par exemple, citons

- **Le service de soutien et défense des victimes de discrimination basée sur la race, la religion, l'origine ethnique ou nationale, le statut d'immigrés ou de réfugiés et autres considérations du même ordre.** Depuis 2000, le CRARR a représenté et assisté plus de 180 personnes dans différentes villes devant des tribunaux administratifs ou de droit civil, des organismes de réglementation et des institutions légales qui traitent des droits de la personne.

- **Le service de recherche sur la Charte et action en justice sur différents litiges portant sur les questions d'égalité raciale.** Depuis 2000, Le CRARR s'est impliqué dans différents litiges liés à la Charte canadienne des droits et libertés sur un vaste éventail de questions touchant la discrimination dans l'emploi, la représentation syndicale, la réglementation des médias en ce qui concerne le racisme, les décisions judiciaires biaisées et les crimes haineux.

Profilage racial

Pour nous au CRAR, le dossier du profilage racial représente toute une priorité. Commençons par le commencement. C'est quoi le profilage racial ? Le profilage racial est une forme de discrimination raciale à l'égard des personnes appartenant à un certain groupe « racialisé ». Selon la commission des droits de la personne et la Charte des droits et libertés, le profilage racial désigne toute action prise par une ou des personnes en situation d'autorité à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, et qui repose sur des facteurs d'appartenance réelle ou présumée, tels : la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale , la religion, etc., sans motif réel ou sans soupçon raisonnable. Pour recourir à une telle pratique, on expose la personne à un examen ou à un traitement différents.

Le profilage racial inclut aussi toute action disproportionnée exercée sur des segments de la population à cause, de leur appartenance raciale, ethnique ou nationale ou religieuse.

L'exemple du métro de Montréal

Dans le métro de Montréal, les jeunes sont souvent interpellés suite à une dénonciation provenant d'un citoyen ou d'un employé de la STM. Parfois, une intervention musclée est déclenchée. Frustrés par le comportement de certains individus, les policiers utiliseraient la réglementation sur les «incivilités» pour procéder à des arrestations. Dans ce contexte, les personnes en question se sentent discriminées. Nous, au CRARR, croyons qu'il faut mettre en place des

sanctions plus sévères pour atténuer la pratique du profilage racial. Depuis plusieurs années, nous travaillons aussi à la recherche de solutions.

En conclusion

Les impacts du profilage racial sont très désastreux pour la collectivité montréalaise. Il est plus que nécessaire qu'on conjugue les efforts de tous les acteurs sociaux intéressés par la situation controversée ou problématique en vue de dépister et de corriger les manifestations. Il faut même les prévenir. Nous pensons que notre société doit constamment travailler à éliminer et même à enrayer tout phénomène pouvant affecter le sentiment de sécurité des citoyens, leur confiance dans les institutions et leur sentiment d'appartenance à la société québécoise. Pour toutes ces raisons, il est impératif d'agir.

CONFÉRENCE 3

Titre : La médiation groupe à groupe : un modèle d'intervention pour régler des conflits

Conférence prononcée par Nayiri Tavlian, Membre du collectif Desisyphe

Depuis plusieurs années, des initiatives multiples se développent sous le terme générique de « médiation ». Ces démarches répondent à une volonté commune de promouvoir un mode d'intervention dans les relations sociales basé sur la philosophie du dialogue et de la négociation. Elles tendent à s'établir comme un mode spécifique de régulation sociale.

La démarche de la médiation sociale répond à un objectif de pédagogie citoyenne. Elle privilégie l'écoute et le dialogue. Elle facilite une meilleure compréhension des situations, des normes, des points de vue d'autrui et des conséquences sociales des comportements de chacun. Elle contribue à faire émerger des solutions nouvelles et adaptées à l'évolution de la société et à favoriser l'autonomie des individus.

Une démarche initiée par des bénévoles

Ce sont des bénévoles, par le biais d'associations, qui ont largement contribué aux premiers développements de la médiation sociale. En tout temps, ces initiatives sont portées par les citoyens eux-mêmes. Elles sont nées, en tout cas, du constat des difficultés accrues dans les quartiers défavorisés, là où, plus qu'ailleurs, le lien social se défait, les conflits de proximité se développent et où les services publics ne jouent pas toujours leur rôle.

La médiation sociale, pour quoi faire ?

Aider à résoudre les conflits, accompagner ceux qui en ont besoin dans leurs démarches, leur faciliter l'accès aux droits, rétablir le lien social en développant une

vraie présence dans les espaces publics ou ouverts au public, tels sont les principaux champs d'intervention de la médiation sociale.

Dans le cadre de conflits, il s'agit de réussir à réduire les tensions, par l'écoute et le dialogue. Les médiateurs sont confrontés le plus souvent à des cas de problèmes de voisinage, à des bagarres, disputes familiales, à l'occupation des halls et d'espaces publics et ouverts au public par les jeunes.

Dans le champ social et culturel, les médiateurs interviennent dans des situations d'exclusion et de détresse sociale. Ils essaient ainsi de faciliter le dialogue entre les services publics et les usagers, d'améliorer les relations avec les institutions et tout particulièrement d'intervenir auprès des familles étrangères ou d'origine étrangère.

Les médiateurs peuvent aussi bien accompagner des familles que des individus. Ils favorisent ainsi un meilleur accès au droit.

Dans tous les cas de figure, la fonction du médiateur n'est pas de régler lui-même les problèmes, mais d'en faciliter la résolution par le dialogue et en responsabilisant les intéressés.

Une expérience de médiation

En novembre 1995, avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM), nous avons réalisé une expérience de médiation auprès des jeunes. Une rencontre a été réalisée aux six semaines. L'objectif de ce processus de socialisation s'articule selon quatre axes :

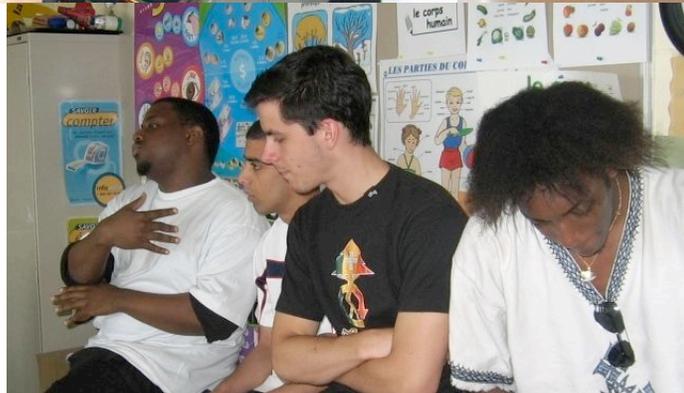
- Avoir son mot à dire sur ce qui concerne chacun des groupes de façon cadrée et régulière.
- Exprimer les mots à dire au sein du groupe. Apprendre à exprimer ensemble, c'est-à-dire à écouter les autres, à faire synthèse, à la communiquer à l'extérieur du groupe. Ce collectif n'a de sens que si tous peuvent y prendre la parole et non seulement un délégué ou une personne influente. Il s'agit d'une démocratie participative.

- Se faire entendre c'est-à-dire obtenir des réponses des autres partenaires réunis en groupe qui les formuleront eux aussi collectivement.
- Transmettre la parole collective à l'aide d'une médiation entre les deux groupes inégaux en pouvoir institutionnel et différents selon les codes d'expression verbale.

La démarche doit prendre fin avec la rédaction d'une synthèse générale effectuée par les participants. Le projet a permis l'acquisition de différentes connaissances par les jeunes. Par exemple, ils ont appris à travailler en groupe et à mieux s'organiser. Ils ont acquis des connaissances susceptibles de faciliter la résolution de conflits, etc. Le but n'est pas de régler des problèmes à n'importe quel prix mais de jeter des bases.

En apprenant à travailler en groupe, les jeunes pourront mieux s'organiser.

ATELIERS



Atelier I

L'intervention policière, défis et actions

Personne-ressource : Pierre Dumoulong, PDQ 33

Animateur/Animatrice : Nancy Leblanc, Héberjeunes

Secrétaire : Carole Drolet, Bureau de consultation jeunesse

Selon le service de police, les deux plus grands défis concernent premièrement la communication entre les policiers et les groupes de jeunes issus des minorités visibles et deuxièmement l'image négative que la société nourrit à l'égard des jeunes. Selon les policiers, il faut apprendre à se connaître mutuellement.

Les policiers trouvent que les jeunes, dans leurs réflexions, ont mis beaucoup d'emphase sur leurs droits ; mais ils ont oublié de se questionner sur leurs devoirs ou sur leurs responsabilités. Par exemple, depuis janvier dernier, le service de police comptabilise les infractions en relation avec les gangs de rue. Le service a remarqué qu'il y a très peu d'interventions faites à ce niveau. Mais il lui est difficile d'informer les gens qui ne parlent pas le français. D'ailleurs, il faut noter que plusieurs des résidents du quartier ne savent pas lire, ni écrire.

En ce qui a trait aux actions, les policiers affirment qu'ils participent de plus en plus aux activités avec les jeunes comme le soccer, basket-ball. Ils s'impliquent également avec la Table de concertation jeunesse. Pour favoriser la communication, ils souhaitent développer divers projets comme une bande dessinée nommée *les aventures de Poli et Urbain* afin de passer un message visuel que tout le monde peut comprendre.

La police à vélo est un autre moyen pour se rapprocher de la population. Il y aura une journée porte ouverte pour la population. Toutes les familles seront invitées à y participer. Finalement, les policiers choisissent d'inciter les jeunes à réaliser des

activités susceptibles de favoriser leur développement global. Pour ce faire, les policiers distribuent des ballons de basket-ball à ces jeunes.

Discussion (questions, commentaires)

Au fil des échanges, les participants ont conclu que la grande majorité de la population ne connaît pas ses droits ni ses responsabilités. Ils ne saisissent pas toujours le sens de l'intervention policière. Les jeunes pensent que, dans un contexte d'intervention, les policiers doivent adopter un comportement plus respectueux envers le citoyen. Par exemple, le fait qu'un policier tient son arme en intervenant auprès d'un citoyen est considéré comme une menace ou comme une agression par le citoyen en question.

Dans le quartier Parc Extension, d'une part, il ressort qu'il n'y ait pas beaucoup d'interventions policières par rapport à la densité de la population. D'autre part, on constate qu'il y a, malgré tout, une méfiance perpétuelle entre les jeunes et les policiers. Ce qui suscite les deux questions suivantes : Qu'est-ce qui explique cette méfiance? D'où vient-elle?

D'après certains intervenants, Parc Extension jouit d'une mauvaise réputation. Les gens issus de l'immigration arrivent dans le quartier en ayant peur des policiers. Cette méfiance est due entre autres à leur vécu dans leurs pays d'origine.

Les policiers se disent plus craintifs envers les jeunes impulsifs. Pour aider ces derniers à respecter l'ordre public, il faut leur aider à connaître et à comprendre les lois, les règlements de la société. Ce qui veut dire que l'éducation citoyenne et juridique de ces jeunes constitue une condition indispensable.

L'expérience des jeunes avec les policiers est parsemée de conflits. Une étude menée par le RAPSIM a démontré que les jeunes reçoivent la majorité des contraventions données par les policiers. Donc, ces jeunes se sentent persécutés. On leur dit de ne pas être dans la rue, dans les parcs ou ailleurs parce qu'ils dérangent. Ils estiment être victimes de nombreux préjugés. Même si certains

jeunes n'ont pas personnellement vécu des altercations avec les policiers, ils ont entendu parler de l'expérience de leurs pairs ; donc ils deviennent aussi méfiants à l'égard des policiers.

Enfin les jeunes affirment qu'ils se sentent rejetés dans leur milieu. Les voisins portent plainte parce que certains jeunes se regroupent dans le parc. On prétend qu' ils dérangent .

PISTES D'ACTION

- Intensifier la sensibilisation auprès des citoyens
- Organiser une journée (Mets-toi à ma place) jeunes- policiers.
- Établir des contacts avec les commerçants pour qu'ils puissent contacter des travailleurs de rue s'il y a des conflits avec les jeunes.
- Création d'un comité de jeunes pour voir comment occuper l'espace urbain
- Jeunes qui deviennent médiateurs pour d'autres jeunes
- Faire la promotion des droits et responsabilités
- Travail à faire auprès des jeunes, policiers et population
- (ex: médiation groupe à groupe)

Atelier 2

Droits et responsabilités citoyennes

Personne-ressource : Isabelle Raffestin, Clinique Droits Devants
Animateur/Animatrice : Geoffroy Gauthier et Catherine Lanza,
Bureau de consultation jeunesse
Secrétaire : Marie Bilodeau, Bureau de consultation jeunesse

Le présent atelier débute avec une synthèse de la réflexion portant sur l'état des relations existantes entre les jeunes et la police dans le quartier Parc Extension. D'après les résultats de cette réflexion, beaucoup de jeunes manifestent une certaine méfiance envers la police puisque cette institution dans leurs pays d'origine ne collabore pas trop avec les citoyens.

La conférencière Isabelle Raffestin présente la *Clinique Droits Devant*. La *clinique Droits Devant* est une ressource mobile qui s'adresse aux personnes marginalisées et aux intervenants et aux intervenantes des organismes communautaires. La conférencière explique notamment que les jeunes peuvent être accompagnés au tribunal ou dans la formulation de différentes plaintes comme en déontologie policière.

Problèmes identifiés par les jeunes

Pour les jeunes, Parc Extension représente un petit quartier multiethnique où le taux de crime est relativement bas. Tenant compte de la grande présence des minorités visibles, les participants pensent qu'il y a, par conséquent, un risque plus élevé de profilage racial. Ils se questionnent également sur différentes situations problématiques auxquelles ils font face dans le milieu. Par exemple, ils ont nommé : le manque de respect de la part des policiers envers les jeunes et le fait que ces jeunes ignorent leurs droits. Ils estiment que les policiers ne les prennent pas au sérieux. Ils se disent être mal outillés pour défendre leurs droits. Ils expriment leur

peur et leur méfiance envers le système judiciaire. Ils se sentent impuissants et démunis face au processus de plaintes en déontologie policière.

Pistes de solutions envisageables

À la suite de ces échanges, les animateurs interpellent les participants et les participantes sur les solutions envisageables à Parc Extension pour améliorer les relations entre les jeunes et la police. Plusieurs d'entre eux soulignent l'importance de mieux connaître leurs droits pour pouvoir porter plainte lorsque ces derniers sont bafoués. Ils souhaitent aussi connaître les droits et les devoirs des policiers ainsi que le rôle de ces derniers dans la communauté.

De plus, plusieurs disent ne pas bien connaître le processus de plaintes et ses embûches. Ils manifestent le besoin d'être mieux soutenus et accompagnés dans toutes les étapes permettant à un jeune de porter plainte contre les abus de pouvoir des policiers. Dans le but d'améliorer les relations entre les jeunes et la police, ils désirent que les policiers interviennent avec respect auprès d'eux. Tel qu'identifié dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, ils veulent que les policiers les interpellent sans aucun préjugé basé sur leur race, leur origine ethnique, leur sexe ou leur âge.

Aussi, les jeunes proposent comme solution d'organiser différentes activités de rapprochement et de sensibilisation entre eux et la police. Ces activités peuvent être sportives et culturelles, elles peuvent aussi des rencontres de discussion sur différentes situations problématiques, etc.

Pour lutter contre les préjugés, les participants et les participantes trouvent primordial que les jeunes, les ressources jeunesse du milieu en collaboration avec la police développent des stratégies pour lutter contre les perceptions négatives que la population manifeste à l'encontre des jeunes du quartier. Les participants proposent d'utiliser les médias locaux et nationaux pour faire valoir les bons coups des jeunes de Parc Extension. Ils proposent qu'une vigile de jeunes et d'intervenants du quartier soit organisée afin d'être capable de réagir efficacement

aux articles de journaux qui dressent et perpétuent un portrait souvent négatif des jeunes. Enfin, ils discutent finalement de l'importance de sensibiliser les gens à la réalité des jeunes de Parc Extension dans le but de rendre les citoyens plus tolérants à leur égard.

En conclusion, les jeunes manifestent un grand besoin d'établir des relations respectueuses avec l'institution policière. Ils savent très que cette institution est incontournable pour le bien de la population. C'est pourquoi qu'ils souhaitent trouver des solutions aux conflits les opposant aux policiers du quartier.

PISTES D'ACTION

- Soutenir les jeunes dans tout processus de plainte contre le profilage ou la discrimination.
- Trouver des moyens permettant de clarifier les droits et responsabilités des citoyens particulièrement chez les jeunes, et ceux des policiers (mieux connaître ces deux réalités).
- Développer des activités sportives et culturelles ralliant les jeunes et les policiers.
- Organiser davantage de rencontres entre la police et les jeunes.
- Sensibiliser les policiers à être plus diplomates et respectueux dans leur approche.
- Travailler sur la perception négative des jeunes auprès des citoyens.
- Sensibiliser les gens à la réalité des jeunes de Parc-Extension.
- Former un comité de jeunes intervenants pour réagir aux articles de journaux négatifs (vigile).
- Utiliser les médias pour souligner les bons coups.
- Travailler sur la tolérance des citoyens à l'égard des jeunes (policiers peuvent jouer un rôle de médiateurs auprès des citoyens).

Atelier 3

Relation jeunes/polices : la méfiance comme obstacle

Personne-ressource :	2 jeunes
Animateur/Animatrice :	Adlien Brunal, Bureau de consultation jeunesse
Secrétaire :	Manon Rioux, Bureau de consultation jeunesse

Cet atelier a réuni vingt cinq jeunes. Deux d'entre eux ont pris la parole. Le premier a expliqué sa perception des policiers. Il les considérait comme des professionnels appelés à agir pour faire respecter l'ordre. Malheureusement, cette perception s'est envolée complètement après qu'il eût été malmené par des policiers; et ceci à deux reprises.

Le deuxième a raconté qu'il a été arrêté par des policiers du quartier sans aucune raison valable. D'après lui, vu qu'il travaillait à aider les jeunes à se prendre en main et à défendre leurs droits, il a été victime du profilage racial. Il affirme qu'il n'est pas prêt à pardonner un tel acte discriminatoire perpétré contre lui.

À la suite des témoignages, une longue période de discussion s'ensuivait entre les participants. De ces échanges découlent les **propositions suivantes** :

Créer plus de contacts policiers – jeunes

Cette proposition a été formulée car on estime que les policiers aussi perçoivent les jeunes en fonction des critères superficiels. C'est cette perception négative qui engendre le profilage racial. Conscients de ce phénomène, les jeunes considèrent les policiers comme des ennemis.

Travailler à favoriser le respect mutuel

Pour arriver à ce respect mutuel, il faut que les deux parties apprennent à se côtoyer et à se faire confiance en essayant d'éliminer ou d'enrayer toutes formes de préjugés.

Changer l'approche des policiers

À la suite des commentaires émis plus haut, les participants ont demandé s'il n'était pas possible que les policiers interpellent les

jeunes sur une base plus conforme aux règlements dans leurs fonctions et dans leur rôle d'agent de la paix.

Informers les jeunes

Il était recommandé que les policiers informent les jeunes. Il ne suffit pas de passer à l'acte. Il serait mieux que le jeune sache les motifs ou les raisons de son interpellation ou de son arrestation. Le jeune peut être moins mélancolique, car il se sentirait respecté.

Mot de la fin

Les objectifs du forum *Se regarder autrement... Y as-tu pensé?* ont été atteints. Nous voulions présenter les résultats de la recherche-action dressant ainsi un portrait de la situation, des perceptions et des expériences des jeunes adultes et des policiers du quartier Parc-Extension.

Les constats dégagés, il s'agissait d'impliquer les citoyens (surtout les jeunes), la police et tous les organismes concernés par la question des relations entre les jeunes adultes et la police.

Créer un espace de dialogue devient le beau défi à relever afin de dégager ensemble, à travers les 3 ateliers de discussion, des pistes d'action à mettre en œuvre dans la prochaine phase du projet *Acquis de droits*.

Après le dîner, une présentation théâtrale de l'organisme *Mise Au Jeu* a permis de commencer les échanges. Puis, chaque participant est allé dans l'atelier de son choix où une personne-ressource donnait de l'information pour alimenter la discussion. (Un policier pour l'atelier sur l'intervention policière, un jeune pour l'atelier sur la méfiance comme obstacle et une représentante du projet *Droits devant* pour l'ateliers portant sur les droits, responsabilités et recours).

Près de 75 personnes ont participé à la réflexion et aux discussions.

- ❖ 31 jeunes adultes du quartier (dont le comité aviseur jeune)
- ❖ 30 adultes (citoyens, parents, organismes du quartier)
- ❖ 6 policiers dont 4 patrouilleurs et 2 agents sociocommunautaires
- ❖ 3 conférenciers
- ❖ 3 personnes-ressources
- ❖ 1 journaliste!

Le succès de ce forum repose sur les trois éléments suivants :

1. L'implication citoyenne des jeunes.

Les jeunes ont pris la parole et sont venus en grand nombre malgré la grève des autobus. Laisser la place aux jeunes, lorsqu'il s'agit des réalités qui les concernent, devient un excellent moyen de prendre du pouvoir sur leur vie et de devenir **des acteurs de changement** plutôt que de se sentir exclus et impuissants.

2. Le climat des échanges

Malgré un sujet délicat où le dialogue semble une utopie entre deux solitudes, chaque partie était plutôt à l'écoute et enclin à trouver des solutions.

3. Les pistes d'action

Les organismes de la *Coalition jeunesse de Parc-Extension* vont s'assurer de mettre en œuvre les pistes d'action soulevées lors des discussions. Les jeunes seront évidemment incités à continuer leur implication dans l'action.

La représentation négative des jeunes dans les médias, l'occupation de l'espace urbain, la médiation, la méconnaissance de leurs droits et de leurs responsabilités citoyennes seront les principaux thèmes auxquels il faut donner suite dès l'automne où seront présentés les actes du colloque.

Ce forum était nécessaire puisqu'un climat de méfiance règne encore entre les jeunes et la police. Des actions concrètes doivent être posées en lien avec la réalité des jeunes du quartier, et dans le travail des policiers. Ces actions devront tenir compte de la parole des jeunes et pourront aussi bien s'adresser aux policiers, aux jeunes, aux organismes, aux citoyens, aux médias et peut-être même aux décideurs.

À suivre.

Article paru en Juin 2007 dans :

JOURNAL COMMUNAUTAIRE

LE MONDE

VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION – DEPUIS 1983

Police et jeunes : en route vers le dialogue

Les relations entre les jeunes et la police sont au coeur des préoccupations des intervenants jeunes, surtout quand on sait que celles-ci peuvent être conflictuelles. Afin de restaurer le dialogue, l'Organisation des jeunes de Parc-Extension (PEYO) et le Bureau Consultation Jeunesse (BCJ) ont organisé le Forum sur les relations entre les jeunes et la police dans Parc-Extension, le 24 mai dernier.

Sandra Francisco

Le projet Acquis de droits, présenté lors du forum, est né à l'initiative de PEYO et du BCJ qui ont une réelle volonté d'apaiser les tensions entre ces deux acteurs de la société pour ainsi améliorer leur cadre de vie. Cette enquête, qui a duré un an, a nécessité la participation de plus de 100 jeunes de Parc-Extension et de la majorité des policiers du quartier.

Parc-Extension est un quartier multiethnique où la délinquance n'est pas plus présente que dans d'autres quartiers de la métropole. La moitié de la population a moins de 30 ans ce qui fait de Parc-Extension l'un des quartiers les plus jeunes. Le manque d'espaces verts et de structures de rencontre pour les jeunes engendre chez eux un sentiment d'isolement : « on se fait sortir du parc pas juste le soir mais aussi le jour », s'exprime un jeune.

Des discours enrichissants

Le forum était constitué de plusieurs conférences portant sur le profilage racial, le dialogue entre les jeunes et la police et le sentiment d'insécurité. Ces conférences ont permis de faire

connaître des situations peu connues du public et des éléments de réponse ont été apportés grâce aux trois intervenants, issus de différents secteurs.

La première conférence traitait du sentiment d'insécurité qui existe entre les jeunes et la communauté. Pierre Dumulong, agent socio-communautaire du poste de quartier 33, explique que les médias jouent un rôle très important dans la perception des jeunes et affirme que «les journalistes gonflent les événements mineurs en créant ainsi un climat de peur».

Parc-Extension étant constitué d'une forte population d'immigrés, ses résidents ont souvent une mauvaise image des forces de l'ordre d'où le sentiment de persécution : «certains ont une image négative de la police car en général, dans leur pays, les policiers sont des militaires», indique Pierre Dumulong.

Dans la deuxième conférence, Nayiri Tavlian, du collectif Désisyphé, abordait le thème sur le dialogue entre les jeunes et la police. « L'appropriation de la rue est une tentative de socialisation par la marge », souligne Madame Tavlian. Les recherches menées par le collectif ont pour but de développer l'autonomie sociale de ces jeunes, tout en poursuivant l'objectif de socialisation démocratique dans une perspective d'amélioration de l'acte de travail. « La possibilité pour les jeunes de la rue de traiter de leur problème de façon démocratique pourra ainsi leur montrer que la société n'est pas une jungle », conclut Nayiri Tavlian.

Profilage racial : mythe ou réalité

La dernière conférence portait sur un thème peu connu par les participants : le profilage racial. Celui-ci englobe toute action prise pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public qui repose sur des stéréotypes fondés sur la race, la couleur, l'ethnie, la religion ; dans le but d'isoler une personne à des fins d'examen ou de traitement particulier. « Cette pratique est formellement interdite mais elle existe belle et bien », indique Aymar Missakila, intervenant au Centre de recherche action sur les relations raciales (CRARR). « Nous devons traiter chaque affaire minutieusement car beaucoup utilise cette solution à mauvais escient ».

Ce projet, qui a le mérite d'exister, va aider à rétablir la communication, si importante et vitale, afin de restaurer le vivre ensemble. « Que fait-on maintenant ? », s'exclame Mathieu Vinette, intervenant au PEYO. Les conclusions de cette journée ont permis de croire à une volonté d'instaurer dans le futur un dialogue avec des actions communes, pour développer des relations respectueuses entre la police et les jeunes de Parc-Extension.